

murs abattus, les trésors pillés, l'abbé et les moines mis à la porte de leur *noble et insigne collégiale*. Ces moines avaient recherché une gloire mondaine, ils subirent la loi du monde : *sic transit gloria mundi*.

Nous visitâmes ensuite les Accoules, pauvre église, dont il ne reste plus que le clocher antérieur au XI^e siècle. C'est devant cette église que se tenaient anciennement les assemblées de la ville : *actum in parlatorio BD de las Accoas*, disent la plupart des titres du moyen-âge

Comme nous passions près de la place de Lenche :

— Il faut voir les caves de Saint-Sauveur, dit M. J. M., c'est une construction qui, d'après nos historiens marseillais, remonte aux premiers temps de la République.

Au dire de Grosson (1) c'étaient des bains publics. La disposition des lieux peut encore le faire croire. Il existe d'ailleurs dans les archives communales de vieux actes qui établissent la police des bains à Marseille. Ainsi, par exemple, un de ces règlements dit que « les femmes débauchées ne pourront entrer aux bains que les lundis et les juifs le vendredi à peine de *trois sols d'amende*. »

Arrivé rue de la Mazade, mon cicérone, s'arrêtant devant une maison d'un extérieur grandiose :

— Je vous présente, me dit-il, le plus bel édifice de Marseille. C'est ici l'hôtel de la Préfecture.

Après avoir franchi la porte d'entrée, nous nous trouvâmes dans une vaste cour. L'hôtel occupe le fond ; il est formé de deux ailes en retour, surmontées de terrasses pavées en marbre. On monte au principal corps de logis par un perron de quinze marches. Les façades qui donnent sur la cour et le jardin sont d'une architecture riche et élégante. Au premier étage est une magnifique galerie ornée dans toute sa longueur d'un double rang de colonnes.

(1) Recueil des antiquités et monuments marseillais qui peuvent intéresser l'histoire et les arts.